

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 10

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur responsable du «Bulletin des officiers vaudois»:
Cap Nicolas d'Eggis – Case postale 145 – 1030 Bussigny-près-Lausanne

Et si la presse, la radio et la télévision gardaient le silence ?



col EMG
Pierre-André
Champendal
président
SVO

Utopie ou remède ? Le terrorisme fait peser aujourd'hui des menaces intolérables sur nos sociétés ; elles sont multiples, diffuses voire irrationnelles.

Il est donc urgent de les combattre en abandonnant les fortes paroles et les déclarations d'intention pour entrer dans le domaine du concret.

Ces actes de terreur causés par des fous, des individus appartenant à des groupes antigouvernementaux, des extrémistes, des fanatiques ou des fondamentalistes religieux aussi bien chrétiens que musulmans, qui mettent à rude épreuve nos démocraties, ont très souvent un objectif politique ou veulent seulement déstabiliser la société. Mais en revendiquant leurs exploits, les terroristes de tout poil cherchent aussi et surtout à se faire connaître et entendre.

Le boycott de certains Etats, la coopération internationale en matière poli-

cière et judiciaire, la sécurité dans les transports, la surveillance de certains groupes d'individus, la répression des abus du droit d'asile, le développement des accords d'extradition ou encore le contrôle des mouvements de fonds louches sont certes des mesures louables, mais elles ne suffiront jamais à mettre un terme aux attentats.

A Atlanta, lors des Jeux olympiques, après l'attentat, pendant des heures et des jours, l'horrible événement dominait. Tout tournait autour de l'explosion, des périmètres bouclés et de la peur de nouvelles bombes, alors que l'information aurait dû se concentrer sur les joutes sportives. Le terrorisme a su

profiter de la situation en exploitant le rassemblement sur place, à ce moment-là, de milliers de journalistes.

Mais Tokyo, Paris, Oklahoma City et Dharhan avaient auparavant déjà subi cette hystérie médiatique, cet incroyable matraquage qui donnent une formidable publicité à cet ennemi caché qui recourt à la lâcheté et à tous ceux qui soutiennent et financent cette terreur.

Alors la question mérite d'être posée.

Et si les mass média se taisaient ? Absurdité, ou prévention et lutte contre le terrorisme ?

P.-A. Ch.

Bal SVO 1996 – Le Billet du président

Les Jeux olympiques ont été ressuscités en 1896 sous l'impulsion du baron Pierre de Coubertin.

Cent ans après la renaissance des JO modernes, alors que la SVO innove en introduisant une nouvelle formule pour son bal, la célèbre devise vaut aujourd'hui plus que jamais : **il s'agit de participer !**

Avides de divertissement et pleins d'enthousiasme, vous serez certainement très nombreux à vous rendre au Beau-Rivage à Ouchy-Lausanne, samedi 9 novembre prochain, pour savourer, dans l'allégresse, la musique de notre orchestre. Vous contribuerez ainsi à la formidable ambiance de notre bal « nouvelle formule ».

Je souhaite que notre initiative rencontre le succès et vous dis : « A bientôt ! »

La SVO vous informe...

A propos de la Commission d'étude pour les questions stratégiques

Le conseiller fédéral Adolf Ogi, chef du Département militaire fédéral, a approuvé la composition de la Commission d'étude pour les questions stratégiques après avoir consulté le commandant de corps Arthur Liener, chef de l'Etat-major général et l'ambassadeur Edouard Brunner, président de la Commission. Cette dernière se compose de 41 personnalités de provenances géographiques, linguistiques, professionnelles et politiques diverses :

Président :	Edouard Brunner	
Membres		
Joseph Ackermann	Arbenz Peter	Blocher Christoph
Bonny Jean-Pierre	Castelberg Ulrich	Corti Mario
De Pury David	Eggli Jacques-Simon	Engelberger Edi
Ernst Hans-Ulrich	Gattoni Jean-Pierre	Girsberger Esther
Gmünder Evelynne	Gross Andreas	Hayek Nicolas
Hamer Hansrudolf	Lachat François	Lenherr Hans-Peter
Leu Josef	Leuba Jean-François	Lévy Philippe
Loretan Raymond	Maire Lucien	Masoni Marina
Menz Christine	Meyer Armin	Nicollier Claude
Nüesch Klauspeter	Obrecht Thérèse	Oettli Hans-Jörg
Onken Thomas	Pestalozzi Claudia	Pilet Jacques
Respini Renzo	Ruffy Victor	Schmid Samuel
Steiner Peter	Suter Moritz	Vodoz Olivier
Weber Monika	Wetzel Marius	

La Commission d'étude pour les questions stratégiques a pour tâche d'élaborer les lignes directrices de la politique de sécurité et de la défense de la Suisse après le tournant du siècle, sous la forme d'un rapport qui sera remis au chef du DMF au début de 1998. Il s'agira notamment de décrire les développements et les risques auxquels notre pays sera

confronté sur le plan stratégique au cours de ces 20 à 25 prochaines années, et de définir comment le pays et sa population pourront être protégés le plus efficacement. La réflexion portera également sur l'évolution possible des relations entre la Suisse et l'Europe en matière de sécurité et sur les intérêts vitaux de notre pays dans ce contexte. Enfin, la Commission

analysera les conséquences de l'interdépendance croissante entre sécurité intérieure et extérieure et évaluera le rôle du système de milice et du fédéralisme dans une structure de défense résolument orientée vers l'avenir.

Afin de constituer une base de réflexion indépendante de l'administration, la commission ne compte aucun fonctionnaire du DMF ou provenant d'autres secteurs de l'administration fédérale. Le Conseil de direction du DMF aura la possibilité de se prononcer sur le rapport dès que la Commission aura achevé ses travaux. La transposition opérationnelle, sous la forme d'une mission et de structures militaires, sera une tâche ultérieure du DMF, du Conseil fédéral et du Parlement.

Les membres de la Commission s'expriment à titre personnel et ne représentent en aucune manière des groupes d'intérêt.

Tâches de la Commission d'étude

Les questions suivantes devront notamment faire l'objet du rapport :

– en matière de politique de sécurité, quels dévelop-

pements peut-on prévoir avec une certaine vraisemblance, dans les 20 à 25 prochaines années, dans les relations entre la Suisse et l'Europe ?

– Quels sont les intérêts vitaux que la Suisse doit protéger à l'intérieur de ses frontières et face à l'Europe ?

– A quels genres d'actes de violence d'importance stratégique et de menaces mettant en jeu nos conditions d'existence doit-on s'attendre ? Elaboration de données de base concrètes

permettant au Conseil fédéral de s'assurer des avantages stratégiques dans le domaine de la sauvegarde de nos conditions d'existence.

– Quels sont les moyens et les instruments propres à s'opposer à ces actes de violence et à ces menaces ?

– Quelles sont les limites auxquelles se heurte le système de milice pour maîtriser ces actes de violence et ces menaces ? Appréciation de l'importance et du rôle des composantes mili-

taires de la défense générale, en examinant l'ensemble des problèmes liés au système de milice et à l'obligation générale de servir.

– Quelles sont les conséquences de la corrélation et de l'interdépendance croissantes de la sécurité intérieure et extérieure ?

– Quelle importance faut-il accorder au fédéralisme dans un futur système de défense ?

(Sources : DMF : service d'information des Forces terrestres)

Création d'une œuvre musicale pour fanfare militaire et instruments d'orchestre
Fanfare du régiment du Pays de Vaud et Orchestre des Rencontres musicales

« Dialogue musical » par Antoine Auberson

Lors de la présentation à la presse du film de Claude Champion *Le Général Guisan et son temps*, la fanfare a interprété quelques extraits de la bande originale que j'ai composée. Fort intéressés par le résultat, nous avons décidé de pousser plus loin cette aventure et d'en faire un disque. Mais une musique de film prise telle quelle pose des limites. Par contre, en retravaillant les séquences, composant véritablement une narration musicale, quelque chose de nouveau apparaissait : l'idée d'une création originale pour fanfare militaire.

Très vite, nous avons désiré adjoindre d'autres instruments afin de dialoguer avec des ensembles de vocations différentes.

Ainsi est né ce projet d'une symphonie pour fanfare militaire, cordes et harpe, sous forme de tableaux.

Cette musique évoque l'histoire de notre siècle perçu, de la Suisse. Outre le grand intérêt que présente cette forme d'orchestration, la véritable originalité se situe dans l'utilisation même de la fanfare. En effet, sortie de son contexte, elle change radicalement de rôle. De vocation martiale, elle se transforme en narratrice, devenant alors capable de réflexion, évoquant la guerre, la souffrance et la paix.

Distribution : CD fanfare du régiment d'infanterie 2, Verte-Rive, case postale 618, 1009 Pully.

Activités : il se passe toujours quelque chose à la SVO

Groupements régions morgienne et la Côte

23 octobre, 20 h 00 :

Conférence publique.

26 novembre, 20 h 15 :

Assemblée générale au Restaurant du Léman.

Groupement de la Broye

30 octobre, 15 h 00 :

Visite du chantier du tunnel de la N1 à Yverdon. Bonnes chaussures recommandées.

Groupement du Gros-de-Vaud

24 octobre, 17 h 00 :

Visite du Musée de police criminelle, Lausanne.

Lundi 9 décembre :

Stamm dès 17 h 30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Groupement de Lausanne

30 octobre :

Conférence d'automne par M. le cdt de corps Jean Abt (Armée 96).

Groupement de Montreux-Aigle

1^{er} décembre, 07 h 30-18 h 00 :

Cours de service de garde, avec ASSO-Yverdon.

Groupement de Vevey et environs

24 octobre :

Assemblée générale, puis conférence de la conseillère nationale Suzette Sandoz.

Bal SVO 96

Samedi 9 novembre :

Hôtel le Beau-Rivage à Ouchy/Lausanne, dès 21 h 30.

Société vaudoise des officiers

8 mars 1997 :

Assemblée générale SVO à Montreux

Centre d'histoire et de prospective militaires

Au Pavillon Général Guisan, av. Général Guisan 119, Pully :

Jeudi 24 octobre : 17 h 30-19 h 15 :

Cours d'histoire IV : Yom Kippour sur le Golan, par M. Olivier Bangarter.

Jeudi 7 novembre : 17 h 30-19 h 15 :

Cours d'histoire V : La bataille de Gazala (1942) et l'opération « Desert Storm » (1991) : différences et permanences dans la conduite des guerres du désert, par M. Pierre Streit.

Introduction au cours d'histoire dans le terrain pour la séance du 9.11.96 (par M. Stuart Morgan)

Samedi 9 novembre :

Cours d'histoire extra-muros :

Aspects de la fortification de la ville de Fribourg, par M. Stuart Morgan.

Bataille de Neuenegg, par le col Pierre Altermath

Jeudi 21 novembre : 17 h 30-19 h 15

Cours d'histoire VI : Yougoslavie : quelques aspects du présent conflit expliqués par des documents d'archives relatifs au conflit germano-yougoslave (1933-1941), par le col EMG Michel Chabloz.